

Delay, Gustave

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **119 (1938)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gustave Delay

1873—1937

Gustave Delay, qui a été membre de notre Société de Médecine et Biologie, est né à Provence en 1873. Il a fait ses humanités à Lausanne et ses études de médecine à Lausanne, Zurich et Bâle. Après des stages d'assistant chez les Professeurs Roux, de Cérenville et Combe, il s'est établi comme médecin praticien à Mézières. En 1913 il a assumé les fonctions de chef du Service sanitaire cantonal. Privat-Docteur de médecine interne, il a été nommé Professeur de médecine sociale en 1921 et Professeur de policlinique en 1925, comme successeur du Professeur Demiéville. En pleine activité, après quelques jours de maladie, la mort l'a enlevé subitement le 6 juin 1937.

Carrière très simple, sans complications, mais suivant une courbe toujours ascendante ! Né dans le canton de Vaud, Delay y a passé toute sa vie constamment en contact avec son peuple vaudois, l'aimant et le comprenant et se dévouant pour lui. Delay était un excellent médecin. Sachant observer et trouver rapidement chez chaque malade ce qu'il y avait de particulier, doué d'une belle intelligence et d'un sens psychologique très fin, chaque malade était pour lui un phénomène nouveau, un problème intéressant qu'il traitait individuellement et sans schématisme. C'est ce qui expliquait l'ascendant qu'il exerçait sur les malades. Mais son intelligence et son cœur ne s'arrêtaient pas devant le cas isolé. Il s'est intéressé très tôt aux problèmes sociaux auxquels il a voué tous les efforts des dernières 25 années de sa vie. Travaux trop peu connus du grand public, restés presque anonymes, mais importants par la répercussion qu'ils ont eue et auront à l'avenir. Il a créé l'assurance infantile obligatoire en cas de maladie dans le canton de Vaud et il a participé très activement et très largement à l'élaboration de la loi sanitaire vaudoise de 1928. C'est à lui que l'on doit entre autre l'article 105, stipulant que « si la loi l'exige le Département de l'Intérieur peut ordonner le traitement *obligatoire* de maladies vénériennes contagieuses ». C'est aussi à son initiative que l'on doit la loi sur le régime de personnes atteintes de maladies mentales, loi qui a été rédigée dans un esprit très moderne. « Une personne atteinte de maladie mentale ou d'une infirmité mentale peut être l'objet de

mesures d'ordre médical pour empêcher la survenance **d'enfants**, si elle est reconnue incurable et si, selon toutes prévisions, elle ne peut **avoir** qu'une descendance tarée. »

Delay a voué une grande part de sollicitude à l'enfance. Il a créé et dirigé la pouponnière et s'est intéressé à la formation des infirmières. Jusqu'à sa mort il a été membre du Conseil de santé, et il n'y a pas une question touchant l'hygiène publique où il n'ait pas été consulté par les autorités cantonales. Ce n'est certes pas un mérite négligeable que d'avoir fourni aux législateurs et aux membres du gouvernement les bases scientifiques en matière de biologie sans lesquelles il est impossible de formuler des lois humaines et de les appliquer humainement. A ce titre là, Delay a droit à la reconnaissance du peuple entier.

Delay était fils d'instituteurs qui enseignaient à la campagne; c'est dire que dès sa tendre enfance il était près de la nature et avait appris à l'observer avec intelligence et amour. Il a hérité de son père l'esprit naturaliste, et si au cours de sa carrière il ne s'est pas adonné à des recherches personnelles dans le domaine des sciences naturelles, toute son activité médicale et son enseignement en étaient pourtant bien imprégnés.

Tous ceux qui ont connu Delay n'oublieront pas cet homme plein de bon sens, d'esprit et de cœur.

L. Michaud.